

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 13/027/2007 – ÉFAI

9 mars 2007

AU 61/07

## Prisonniers d'opinion / Torture

IRAN	Esmail Javadi (h), journaliste, 31 ans	]
	Ebulfezl Alilu (h)	]
	Ramin Sadeghi (h)	] Défenseurs des droits culturels et
	Qahreman Qanbarpour (h)	] linguistiques des Azerbaïdjanais
	Adel Allahverdipour (h)	]
	Jelil Qanilu (h)	]
	Safar Ali Khoini (h)	]
	Jafar Haqazari (h)	]

---

Les huit militants nommés ci-dessus, qui œuvrent en faveur des droits culturels et linguistiques des Azerbaïdjanais d'Iran, ont été arrêtés avant ou pendant des manifestations non violentes qui se sont déroulées à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle, un événement qui célèbre la diversité linguistique, le 21 février. Ils ont été appréhendés dans différentes villes de l'Azerbaïdjan iranien. Amnesty International considère ces hommes comme des prisonniers d'opinion, car ils n'ont fait qu'exercer pacifiquement leur droit à la liberté d'expression et d'association.

L'organisation a reçu les noms d'une centaine d'Azerbaïdjanais d'Iran qui auraient été arrêtés. Des manifestations pacifiques ont été organisées dans divers endroits de l'Azerbaïdjan iranien et dans d'autres régions de l'Iran, afin de réclamer que l'enseignement soit dispensé en turc azéri. D'après certaines sources, la plupart de ces personnes ont été libérées, généralement sous caution, mais nombre d'entre elles sont toujours détenues au secret, une situation qui les expose au risque d'être torturées ou victimes d'autres formes de mauvais traitements. Un nombre inconnu de détenus, parmi lesquels se trouvent probablement des mineurs, auraient été jugés dans le cadre d'une procédure accélérée.

Esmail Javadi, journaliste, a été arrêté le 18 février à Orumiyeh. Il est maintenu en détention dans un centre dépendant du ministère du Renseignement situé à Dokkuz Pille, un district d'Orumiyeh, où il a été violemment battu. Cet homme a besoin de recevoir des soins médicaux de toute urgence. Il semblerait que des membres de sa famille autorisés à lui rendre visite aient été menacés par des représentants des forces de sécurité, qui leur auraient interdit de parler à quiconque de la situation d'Esmail Javadi.

Selon l'Azerbaycan Siyasi Mahpuslarını Müdafaası Komitesi (ASMEK, Comité de défense des prisonniers politiques azéris), une cinquantaine de personnes ont été arrêtées à Orumiyeh le 21 février. Parmi elles se trouvait Ebulfezl Alilu, un commerçant. Les autorités ont fermé son échoppe, située dans le bazar d'Orumiyeh. Il serait également incarcéré dans le centre de détention de Dokkuz Pille, où il aurait été torturé.

ASMEK affirme qu'au moins 25 personnes, dont Qahreman Qanbarpour et Adel Allahverdipour, ont été arrêtées le 21 février dans la ville de Naqadeh (appelée Suldüz en turc azéri). Parmi elles, certaines ont été transférées dans des centres de détention d'Orumiyeh. Il semble qu'elles n'ont pas été autorisées à bénéficier de l'assistance d'un avocat et qu'elles aient été jugées dans le cadre d'une procédure sommaire.

ASMEK a également signalé de nombreuses arrestations dans la ville de Miyandoab (ou Qoshachay), dont celle de Jafar Haqazari, un membre de la rédaction de *Bulud*, une publication étudiante.

Ramin Sadeghi, un défenseur des droits humains, se trouvait parmi une vingtaine de personnes arrêtées à Ardebil le 19 février. Amnesty International pense qu'il a été placé dans un centre de détention du ministère du Renseignement, avant d'être transféré, le 3 mars, dans la section 1 de la prison d'Ardebil. Il aurait entamé une grève de la faim, mais les autorités lui ont refusé toute visite. Il semblerait qu'il soit en mauvaise santé et qu'il ait besoin de recevoir des soins médicaux de toute urgence.

Jelil Qanilu et Safar Ali Khoini font partie d'un groupe d'au moins 25 personnes arrêtées au cours des manifestations qui ont eu lieu le 21 février, à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle, dans la ville de Zenjan.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Aux termes de l'article 15 de la Constitution iranienne, le persan est la langue officielle de l'Iran et « *les documents, courriers et textes officiels, ainsi que les manuels scolaires, doivent être rédigés dans la langue et l'écriture persanes* ». Cependant, ce texte précise également que « *les langues régionales et tribales peuvent être utilisées par la presse et les médias, ainsi que pour l'enseignement de leur littérature dans les établissements scolaires, pourvu qu'elles soient employées en complément du persan* ».

### **ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en français, en persan, en langue azérie – alphabet arabe ou latin, en turc ou dans votre propre langue) :**

- demandez la libération immédiate et sans condition de ces huit hommes (veuillez les nommer), ainsi que de toute autre personne détenue uniquement pour avoir exprimé ses opinions sans avoir eu recours à la violence ni prôné son usage, et notamment pour avoir défendu pacifiquement le droit à l'éducation par le biais de l'enseignement en turc azéri ;
- dites-vous préoccupé par l'état de santé d'Esmail Javadi et de Ramin Sadeghi ;
- priez instamment les autorités de permettre sans délai à ces deux hommes et à tous les autres détenus de bénéficier de tous les soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin, y compris de soins dispensés à l'extérieur de la prison si leur état de santé le nécessite ;
- exhortez les autorités à permettre à toutes les personnes qui sont maintenues en détention de recevoir sans délai des visites régulières de leurs proches et de leurs avocats ;
- efforcez-vous d'obtenir des informations précises au sujet des charges éventuellement retenues contre chacun de ces huit hommes.

### **APPELS À :**

Guide spirituel de la République islamique d'Iran :

His Excellency Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei, The Office of the Supreme Leader  
Shoahada Street, Qom, République islamique d'Iran

**Courriers électroniques :** [info@leader.ir](mailto:info@leader.ir)  
[istiftaa@wilayah.org](mailto:istiftaa@wilayah.org)

**Formule d'appel :** *Your Excellency, / Excellence,*

Ministre du Renseignement :

Gholam Hossein Mohseni Ejeie

Ministry of Intelligence, Second Negarestan Street, Pasdaran Avenue, Téhéran, République islamique d'Iran

**Courriers électroniques :** [iranprobe@iranprobe.com](mailto:iranprobe@iranprobe.com)

**Formule d'appel :** *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

### **COPIES À :**

Président de la République :

His Excellency Mahmoud Ahmadinejad

The Presidency, Palestine Avenue, Azerbaijan Intersection, Téhéran, République islamique d'Iran

**Courriers électroniques :** [dr-ahmadinejad@president.ir](mailto:dr-ahmadinejad@president.ir)

, ou *via son site Internet* : [www.president.ir/email](http://www.president.ir/email)

Responsable du pouvoir judiciaire :

His Excellency Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi

Ministry of Justice, Park-e Shahr, Téhéran, République islamique d'Iran

**Courriers électroniques :** veuillez adresser vos courriers électroniques *via* le formulaire en ligne permettant de recueillir l'avis des internautes (en persan) : <http://www.iranjudiciary.org/contactus-feedback-fa.html>

**(Le texte du formulaire peut être traduit comme suit :**

**première ligne : « nom », deuxième ligne : « adresse électronique », troisième ligne : « objet ». Merci de rédiger votre appel dans le dernier champ, réservé au texte.)**

**Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Ministre,**

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 20 AVRIL 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*